



Année scolaire 2016-2017

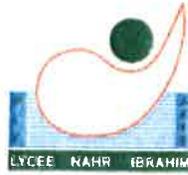
**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016**

Le conseil d'établissement du lycée franco-libanais  
Nahr Ibrahim à Al Maayssra s'est réuni  
le mercredi 16 novembre 2016  
A partir de 16h30.

Madame Sylvie BERREHAR assure le secrétariat.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 22 juin 2016
- Installation des nouvelles instances
- Dates du CCF EPS
- Résultats examens session 2016
  - o Brevet libanais
  - o D.N.B.
  - o Bac
  - o E.A.F.
- Affectation Post Bac
- Les effectifs
- Plan de formation continue
- Compte-rendu du conseil d'école (27/10/2016)
- Voyages pédagogiques
- Prise en charge des procédures d'inscription des élèves de T°
- Questions diverses



Année scolaire 2016-2017  
**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
Mercredi 16 novembre 2016  
**LISTE D'EMARGEMENT**

MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX DELIBERATIVE

M. Jean-Louis MICHEL  
Proviseur

M. Serge TILLMANN  
Conseiller Adjoint  
de Coopération et d'Action Culturelle

M. Patrick JOSEPH  
Contrôleur Auditeur Régional  
Mission Laïque Française

M. Alexandre VAUGEOIS  
Proviseur adjoint

Mme Delphine GUYOMARD  
Directrice du Service Administratif et Financier

M. Xavier KNOWLES  
Directeur

Madame Samar ABDEL JALIL  
Directrice adjointe libanaise

M. Assia YOUNES  
Conseiller Principal d'Education

TITULAIRES

M. Sami ELIAS  
Enseignant

Mme Marie-Joëlle GOBBER  
Enseignante

SUPPLEANTS

M. Patrick GABRIEL  
Enseignant

M. Yannick CLEMENT  
Enseignant



Mission laïque française



Année scolaire 2016-2017  
**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
Mercredi 16 novembre 2016  
**Liste d'Emargement**

TITULAIRES

Mme Madona KOYESS  
Enseignante

Mme Mireille GHANEM  
Assistante d'éducation

Mme Eliane KHALIL  
Enseignante

Mme Jocelyne KERJOLIS  
Enseignante

Mme Nathalie SLIM GHAZAL *Excusée*  
Présidente  
Comité des Parents d'élèves

Mme Hadia ABDEL MASSIH *Excusée*  
Comité des Parents d'élèves

Mme Amal AZAR  
Comité des Parents d'élèves

Mme Myrna GHAUCH  
Comité des Parents d'élèves

M. Habib EL HAGE  
Comité des parents d'élèves

Mme Scarlet TOHME  
Comité des parents d'élèves

Mlle Angela ATIK  
Elève T°ES1

Mlle Karen SREIH  
Elève T°S4

SUPPLEANTS

Mme Maguy DIMASSI  
Enseignante

Mme Marie Jose ASSAF  
Assistante d'éducation

Mme Rita EL HAJJ  
Enseignante

Madame Mireille HABRE  
Enseignante

Mme Corinne STEPHAN  
Comité des Parents d'élèves

Mme Vicky ANTAR  
Comité des Parents d'élèves

Mme Ghida BAZ  
Comité des Parents d'élèves

Mme Nadine EL KADI  
Comité des Parents d'élèves

Mme Reem EL HACHEM  
Comité des parents d'élèves

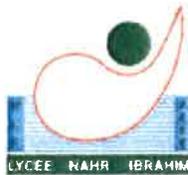
Mme Roula KASSAB  
Comité des parents d'élèves

M. Serge DOUEIHY  
Elève 1°S2

Mlle Carla CHAMOUN  
Elève 1°S2



Mission laïque française



Année scolaire 2016-2017  
**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
Mercredi 16 novembre 2016  
**LISTE D'EMARGEMENT**

MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Mme Cécile LONGE  
Consule Générale de France

Mme Nelly CLABAUT  
Agent comptable

Mme Andrée DAOUK  
Représentante de la Mission Laïque Française au Liban

*Excusée*

M. Guillaume CARIO  
Coordonnateur délégué de l'AEFE

Mme Denise REVERS HADDAD  
Conseillère Consulaire

M. Jean-Louis MAINGUY  
Conseiller consulaire

*Excusé*

M. Charles KANAAN  
Conseiller consulaire

*Excusé*

Mme Fabienne BLINEAU  
Conseillère consulaire

M. Ghassan AYOUB  
Conseiller consulaire

Mme Denise FADDOUL  
Personnalité invitée

M. Walid MOUSSA  
Président  
Association des anciens élèves

## **I- Ouverture de la séance**

Le Proviseur ouvre la séance en saluant la présence des conseillers consulaires et accueille les nouveaux élèves délégués élus en rappelant que le conseil d'établissement est un lieu d'échange et de dialogue. Il présente Monsieur Alexandre VAUGEOIS nouveau Proviseur adjoint ainsi que Madame Nelly CLABAUT nouvelle Agent comptable.

Le Proviseur présente les excuses des membres absents.

Il regrette que les personnels ATOSS n'aient pas souhaité élire de représentants.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Sylvie BERREHAR.

Le Proviseur présente les différents points portés à l'ordre du jour, particulièrement chargé, et rappelle que la séance ne peut excéder deux heures et demie . Les questions non abordées seront évoquées lors du prochain conseil.

Il propose de rajouter les point suivants :

- Le compte rendu de la cellule de formation du lycée Nahr Ibrahim
- Le compte rendu du CVL
- Les questions des parents d'élèves :
- Les heures d'arabe
- Les samedis
- Les voyages
- Un bulletin d'information trimestriel
- Un abri mobile devant l'entrée principale
- Périodes scientifiques (classes du secondaire)

Les questions des parents ont été transmises aux représentants des personnels, tel que statué en conseil d'établissement.

**L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 19**

## **2- Approbation du Procès verbal du conseil d'établissement du 22 juin 2016.**

Le Proviseur soumet au vote le procès-verbal du 22 juin 2016.

**Aucune modification n'étant proposée, le procès-verbal du conseil d'établissement du 22 juin 2016 est adopté à l'unanimité.**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 19**

### 3- Installation des instances

#### 3.1- Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est présidé par Monsieur le Proviseur.

Composition du conseil :

##### **Voix délibératives**

- Le Conseiller de Coopération Adjoint M. Serge TILLMANN
- Le Proviseur M. Jean-Louis MICHEL
- Le Contrôleur Auditeur régional M. Patrick JOSEPH
- La Directrice adjointe des études libanaises Mme Samar ABDEL JALIL
- Le Proviseur adjoint M. Alexandre VAUGEUIS
- Le Directeur d'école M. Xavier KNOWLES
- La DAF Mme Delphine GUYOMARD
- Le CPE M. Assia YOUNES
- Quatre représentants des personnels enseignants et d'éducation du second degré et deux du premier degré :
  - M. Sami ELIAS sup. Patrick GABRIEL
  - Mme Madona KOYESS sup. Maguy DIMASSI
  - Mme Marie Joëlle GOBBER sup. Yanick CLEMENT
  - Mme Mireille GHANEM sup. Mme Marie José ASSAF
  - Mme Eliane KHALIL sup. Mme Rita EL HAJJ
  - Mme Jocelyne KERJOLIS sup. Mme Mireille HABRE
- Deux représentants des personnels administratifs et de service  
Pas de représentation
- Six représentants des parents :
  - Mme Nathalie GHAZAL sup. Corine STEPHAN
  - Mme Hadia HANNA sup. Ghida BAZ
  - Mme Amai AZAR sup. Nadine KADI
  - Mme Myrna GHAUCH sup. Vicky ANTAR
  - M. Habib EL HAGE sup. Reem EL HACHEM
  - Mme Scarlet TOHME sup. Roula KASSAB
- Deux représentants des élèves :
  - Mlle Angela ATIK (T°ES1) sup. Serge DOUEIHY (1°S2)
  - Mlle Karen SREIH (T°S4) sup. Carla CHAMOUN (1°S2)

##### **Voix consultatives :**

- La Consule Générale de France au Liban, Madame Cécile LONGE
- L'agent comptable du pôle de gestion Mme Nelly CLABAUT
- La représentante de la MLF au Liban Mme Andrée DAOUK
- Le coordonnateur délégué de l'AEFE M. Guillaume CARIO
- Les conseillers consulaires
  - Mme Denise REVERS HADDAD
  - M. Jean Louis MAINGUY
  - M. Charles KANAAN
  - Mme Fabienne BLINEAU
  - M. Ghassan AYOUB
  - M. Walid MOUSSA
- Le Président de l'association des anciens élèves
- Une personnalité invitée : Mme Denise FADDOUL

### **3.2- La commission permanente**

La commission permanente ne se réunit que rarement, le conseil du second degré suppléant à cette fonction. Elle est composée des membres du conseil d'établissement ayant voix délibérative.

### **3.3- La Commission Hygiène et Sécurité**

La commission Hygiène et Sécurité est présidée par Madame la DAF.

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| - Le Proviseur                        | M. Jean-Louis MICHEL                       |
| ou le Proviseur Adjoint               | M. Alexandre VAUGEOIS                      |
| - Le Directeur d'école                | M. Xavier KNOWLES                          |
| - La DAF                              | Mme Delphine GUYOMARD                      |
| - Le CE                               | M. Walid MOUSSA                            |
| - Deux représentants des enseignants  | Mme Eliane KHALIL<br>Mme Jocelyne KERJOLIS |
| - L'infirmière de prévention scolaire | Mme Gemma HOSRI                            |
| - Un représentant ATOSS               | Pas de représentant                        |
| - Deux parents                        | Mme Rita RAHME<br>Mme Hadia ABDELMASSIH    |
| - Deux représentants des élèves au CE | Mlle Angela ATIK<br>Mlle Karen SREIH       |

### **3.4- Le conseil du second degré**

(questions pédagogiques du second degré et vie scolaire) et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (programme annuel d'éducation des élèves à la santé et à la citoyenneté).

- |   |  |
|---|--|
| - Le Proviseur (ou le Proviseur adjoint)                | M. Jean-Louis MICHEL   |
| ou  | M. Alexandre VAUGEOIS  |
| - La DAF  | Mme Delphine GUYOMARD  |
| - Le CPE  | M. Assia YOUNES  |
| - Le CE   | M. Walid MOUSSA  |
| - Trois représentants des enseignants du second degré : | M.Sami ELIAS<br>Mme Marie Joelle GOBBER<br>Mme Madona KOYESS |
| - L'infirmière de prévention scolaire                   | Mme Gemma HOSRI  |
| - Deux représentants des parents                        | Mme Vicky ANTAR<br>Mme Nadine EL KADI                        |
| - Deux représentants des élèves au CE                   | Mlle Angela ATIK<br>Mlle Karen SREIH                         |

### **3.5- Le conseil pédagogique dans le second degré (désignés par le chef d'établissement) : crédits pédagogiques, formation continue, organisation pédagogique**

Ce conseil traite essentiellement des réformes de l'enseignement français.

Sa composition exprime la représentation des différentes disciplines par la présence d'un professeur coordonnateur et la représentation des différents niveaux d'enseignement par la présence d'un professeur principal par niveau et du CPE ou du CE.

Il est constitué de :

- Le Proviseur Jean-Louis MICHEL ou son adjoint Alexandre VAUGEOIS
- La DAL Samar ABDEL JALIL
- CPE : Assia YOUNES ou CE Walid MOUSSA
- ANGLAIS-ESPAGNOL : Hanna MANSOUR
- ARABE : Madona KOYESS
- ARTS PLASTIQUES : Mme Sara ZOGHBI
- EPS : Catherine MICHEL
- ESPAGNOL : Darine AOUN
- FRANÇAIS : Mme Marie Joëlle GOBBER
- HISTOIRE GEOGRAPHIE : M. Patrice CABIROU
- HISTOIRE GEOGRAPHIE PL : Roger EL HAJJ
- INFORMATIQUE : Wissam DACCACHE
- MATHÉMATIQUES : Sandrine RIVIERE
- PHILOSOPHIE : Eve SOUAÏD
- SCIENCES PHYSIQUES : Yanick CLEMENT
- SVT : Mme Nohad DICK
- SES : M. Patrick GABRIEL

### **3.6- Le conseil d'école**

**Voix délibératives :**

- Le Directeur de l'Enseignement primaire Monsieur Xavier KNOWLES

*La circulaire de l'AEFE spécifie que l'on doit désigner un enseignant représentant par niveau et un enseignant spécialisé au-delà d'un certain nombre de cas.*

Les enseignants : ils seront représentés comme ci-dessous :

- Un représentant par niveau pour l'école maternelle
- Un représentant par niveau d'enseignement en élémentaire
- Deux représentants en arabe : 1 représentant pour le cycle 1 et 2  
1 représentant pour le cycle 3

NIVEAU	Premier CE	Second CE	Troisième CE
PS	May LIME	Zeina SALLOUM	BASSILE Rita CP4
MS	Colette BARHOUCHE	Nicole SFEIR	Philippe MORATTI
GS	Saïdé BAKHOS	Joumana BEYLOUNI	Alina NAJJAR
CP	May EL KHOURY	Yolande EL HAJJ	Jocelyne KERJOLIS
CE1	Jacqueline SOUAÏD	Mireille HABRE	Nada SAYESS
CE2	Catherine LABROUSSE	Christine CHEVALIER	Jocelyne TANNOURI
CM1	Hilda ZGHEIB	Christelle KHOURY	Jennifer CHAMI
CM2	Françoise MOUBAYED	Viviane CHAMOUN	Lina GHANEM
<b>Arabe ou anglais</b>	Katia DAOUD Rita RACHED	A désigner	A désigner

## Titulaires

### Les parents d'élèves : 8 parents

- Mme Nathalie GHAZAL
- Mme Corine STEPHAN
- Mme Amal AZAR
- Mme Rita RAHME
- Mme Reem EL HACHEM
- Mme Sandra KALIOUNDJI
- Mme Ghida BAZ
- Mme Hadia ABDEL MASSIH

## Suppléants

M. Habib EL HAGE  
M. Salah SALIBA  
M. Riad AWAD  
Mme Scarlet TOHME

### **Voix Consultatives**

- Monsieur Jean-Louis MICHEL
  - ou Monsieur Alexandre VAUGEOIS
  - Madame Delphine GUYOMARD
  - Monsieur Michel PARMENTIER
  - Madame Nelly MOURAD
  - Madame Maguy BASSILE
- Proviseur  
Proviseur adjoint  
DAF  
IEN  
Psychologue scolaire  
Coordinatrice de l'enseignement de l'arabe au Primaire

### **3.7- Le conseil de discipline du second degré**

- Le Proviseur M. Jean-Louis MICHEL  
Ou le Proviseur Adjoint M. Alexandre VAUGEOIS
- La DAF Mme Delphine GUYOMARD
- Le CPE M. Assia YOUNES  
Ou le CE M. Walid MOUSSA
- La DAL Mme Samar ABDEL JALIL
  
- Quatre représentants des enseignants du second degré : Mme Mireille GHANEM  
M. Sami ELIAS  
Mme Madona KOYESS  
Mme Marie Joelle GOBBER
- Un représentant des personnels administratifs et de service : pas de représentation
- Trois représentants des parents : Mme Scarle TOHME  
Mme Vicky ANTAR  
Mme Nadine EL KADI
  
- Deux représentants des élèves au CE : Mlle Angela ATIK  
Mlle Karen SREIH

### **3.8- Le conseil pour la vie lycéenne**

- Le Proviseur M. Jean-Louis MICHEL  
ou le Proviseur Adjoint M. Alexandre VAUGEOIS

#### Titulaires

#### Suppléants

ISTAMBOULIE Perla	T'ES1 (déléguée Inter-CVL)	SAADE LYNNE	T'ES1
GEBRAN Youssef	T'ES1	SALIBA Fouad	T'S3
BOUSTANY Michel	T'S2(Vice-Président)	DACCACHE Tony	T'S2
EL HACHEM Khalil	T'S1	JARWEH Célia	T'S3
EL TAWIL Elias	T'S2	EL KHOURY Ralph	T'S3
HADDAD Toni	T'S1(délégué Inter-CVL)	CHALHOUB Gaelle	T'S3
FAYYAD Rindala	T'S2	TORBAY Chloe	T'S3
EL DACCACHE Michel	T'S4		
NAHAS Margot	1'ES	KARAM Fares	1'S2
EL HACHEM May	1'S3	ANTAR Danielle	1'S3

- Quatre représentants des enseignants ou d'éducation du second degré :
  - Mme Mireille GHANEM
  - M. Sami ELIAS
  - Mme Madona KOYESS
  - Mme Marie Joelle GOBBER
- Un représentant des personnels administratifs et de service : pas de représentation
- La documentaliste : Mme Mayda SAMAHA
- La conseillère d'orientation psychologue : Mme Nelly MOURAD
- Deux représentants des parents :
  - Mme Mirna GHAUCH
  - Mme Amal AZAR

### **4- Validation des dates du CCF-EPS**

Le Proviseur présente les dates retenues par l'équipe pédagogique :

1<sup>ère</sup> session le 12/11/2016

2<sup>nde</sup> session le 28/01 et le 04/02/2017

3<sup>ème</sup> session le 08/04/2017

Le rattrapage des élèves ayant des dispenses partielles se déroulera les 3, 5 et 17 mai 2017. Les épreuves seront adaptées au handicap de chacun.

Suite à un certain nombre de blessures en acrosport, le Proviseur fait part de sa décision de suspendre cette activité pour des raisons de sécurité, ceci jusqu'à ce que les prérequis de cet enseignement soient maîtrisés. Un complément d'information a été demandé aux enseignants sur les conditions d'enseignement. S'il s'avère qu'elles ne répondent pas aux exigences requises, les professeurs devront choisir d'autres activités telles que la gymnastique sportive ou la danse.

## **5- Résultats des examens et certifications**

### **5.1- Le brevet libanais**

Madame la Directrice Adjointe Libanaise présente les résultats de la session 2016 : 95 % de réussite au brevet libanais dont 13 mentions TB et 28 mentions B (75,9% au niveau national).

Sur les 61 élèves ayant passé le brevet, on dénombre 3 échecs dont un élève qui présentait des difficultés d'apprentissage.

Moyennes par matière, comparées à la moyenne nationale :

- Mathématiques : 17,18 au lycée NI / 12,64 au niveau national
- Physique : 16,55 au lycée NI / 12,26 au niveau national
- Chimie : 15,01 au lycée NI / 10,24 au niveau national
- SVT : 14,98 au lycée NI / 11,14 au niveau national
- Education civique : 14,29 au lycée NI / 12,80 au niveau national
- Histoire : 15,50 au lycée NI / 13,08 au niveau national
- Géographie : 13,54 au lycée NI / 12,36 au niveau national
- Français : 13,93 au lycée NI / 9,34 au niveau national
- Arabe : 11,20 au lycée NI / 13,35 au niveau national

### **5.2- DNB (Diplôme National du Brevet)**

Monsieur le Proviseur adjoint présente les résultats du DNB : 100% de réussite cette année dont 8 mentions TB, 10 mentions B et 15 mentions AB.

Les moyennes (contrôles continus) sont très largement au dessus des moyennes du DNB en France.

Moyenne française 79% de réussite.

### **5.3- Le baccalauréat**

Bac S : 95,5 % dont 8 mentions TB, 15 mentions B et 30 mentions AB

Bac ES : 91,3 % - taux de mentions inférieur au bac S avec beaucoup de moyennes proches de 10/20. Si le taux global de réussite est bon, on remarque néanmoins que beaucoup d'élèves ont leur baccalauréat grâce aux langues et aux options facultatives.

### **5.4- Les épreuves anticipées**

#### Série S

- Français : 11,6 à l'écrit et 13,9 à l'oral / Liban E 10.8 – O 13.3 (Résultats très satisfaisants)
- TPE : 15,6

#### Série ES

- Sciences : 11,24 (résultats dans la moyenne libanaise)
- Français : 8,5 à l'écrit et 10,9 à l'oral (soit 2 points en dessous de la moyenne libanaise)
- TPE : 14,6

### 5.5- Certifications

- Résultats Cambridge pour les élèves de 1<sup>ère</sup> :
  - C1 : 15,1%
  - B2 : 22,6 % et 45,2% (grades B et C)
  - B1 : 17,2%Total : 93% d'élèves certifiés.
  
- Résultats du DELF
  - A2 (CM1) : 96,6 %
  - B1 (5<sup>ème</sup>) : 100 %
  - B1 (CM2) : 66 %

Le Proviseur précise que les élèves franco-libanais continueront à passer le DELF. Les familles seront très prochainement invitées à une cérémonie de remise des diplômes dans l'amphithéâtre.

### 6- **Sondage filière L**

Un sondage a été adressé à tous les parents de la classe de 2<sup>o</sup> concernant l'ouverture d'une filière littéraire.

Il s'avère que les familles n'ont pas souhaité la création d'une série L. La direction regrette ce choix, certains élèves de série ES rencontrant des difficultés dans certaines matières. Un tableau comparatif des coefficients dans les deux séries a été établi par Monsieur le Proviseur adjoint. Ce dernier énumère les points forts et les points faibles des élèves. Il fait part de l'excellent niveau de la majorité des élèves en langues vivantes que ce soit en anglais espagnol ou arabe (+ 15 de moyenne). Mais il constate par ailleurs que les élèves présentent des difficultés dans les rédactions longues, notamment en français (8.5 de moyenne) ou en SES (7 de moyenne).

Le Proviseur adjoint donne en exemple un élève qui passerait les épreuves de langues en série L et qui bénéficierait d'un coefficient 7. Il obtiendrait de fait une moyenne plus élevée au baccalauréat.

En effet, après étude du tableau comparatif, la série ES présente 5 coefficients favorables et 20 ou 22 coefficients défavorables alors que la série L présente 13 coefficients favorables contre 20 coefficients défavorables. Les élèves présentant des difficultés auraient logiquement davantage de chances d'obtenir le baccalauréat L.

A la demande des représentants des parents, le Proviseur adjoint passera dans les classes de 2<sup>o</sup> pour expliquer l'avantage qu'auraient certains élèves à poursuivre leur cursus en série L.

Par ailleurs l'ouverture d'une série littéraire pourrait être un atout pour le lycée Nahr Ibrahim, les établissements scolaires de la région n'offrant pas cette possibilité.

## 7- Affectation Post-Bac

Le Proviseur précise que 73% des élèves de la promotion 2016 se sont inscrits dans des universités libanaises dont 47 % dans des universités anglophones, 26% dans des universités francophones. 9% des élèves sont partis au Canada ou aux USA, 4% dans des pays européens et 14% en France.

Le Proviseur énumère les taux d'affectation dans les universités locales dont, entre autres, 24 élèves à la LAU, 15 à l'AUB, 9 à l'USEK, 6 à la NDU, 6 à l'USJ, 5 à ALBA, 3 à l'ESIB, 1 à Balamand, 1 à l'ESA, 1 à la MUT, 1 à la Sagesse et 1 à l'Université Libanaise. Toutes ces informations sont publiées sur le site du lycée.

14 élèves sont partis en France, 5 au Canada, 3 aux USA, 1 en Suisse et 1 en Belgique.

## 8- Les effectifs

L'effectif actuel est de 1372 élèves (prévisions 1330).

Il y a donc eu plus de nouveaux inscrits que prévu. Pour la première fois depuis 4 ans, les inscriptions sont supérieures aux radiations (en excluant les inscriptions de maternelle et les radiations de terminale).

### - Ecole primaire :

Nouveaux inscrits	10	MS	3	Radiations
	10	GS	3	
	3	CP	3	
	5	CE1	3	
	4	CE2	2	
	9	CM1	1	
	4	CM2	4	
Primaire	45		21	+ 24 élèves

### - Secondaire :

	5	6°	1	
	4	5°	5	
	5	4°	2	
	5	3°	12	(palier d'orientation)
Collège	19		20	- 1 élève

	14	2°	9	
	4	1°	5	
	4	T°		
Lycée	22		14	+ 8 élèves

**Total établissement 86                      55                      soit + 31 élèves**

Le Proviseur précise que tous les nouveaux inscrits dans le secondaire ont passé des tests d'entrée.

### Points négatifs :

Il y a seulement 48 inscrits cette année en PS, ce qui fait donc 2 divisions.

On dénombre cependant 20 nouvelles inscriptions en MS et GS.

111 élèves de terminale ont été radiés en fin d'année, ce qui fait une perte totale de 63 élèves.

Le Directeur ajoute que beaucoup de familles retardent l'entrée des enfants à l'école maternelle en les inscrivant dans des garderies. Un groupe de travail se penche actuellement sur l'attractivité de l'école maternelle. Une politique de communication sera menée en ce sens.

## **8- Plan de formation continue**

Tous les enseignants peuvent bénéficier du plan de formation continue :

- 1<sup>er</sup> degré : 31 stages
- 2<sup>nd</sup> degré : 53 stages

Le Proviseur précise que les enseignants effectuent 1 ou 2 stages par an. Ces stages s'articulent autour de la réforme du Collège, des enseignements scientifiques, littéraires, EPS ...

La participation des enseignants aux stages se décide en fonction du nombre de demandes par enseignant afin de pas générer trop d'absences dans l'établissement.

Le plan de formation régional se construit à partir du travail des cellules de formation interne de chaque établissement.

La cellule de formation du lycée Nahr Ibrahim s'est réunie le mardi 8 novembre 2016.

Le Proviseur Adjoint expose brièvement les différents besoins exprimés par les équipes pédagogiques. Il s'agit soit de demandes disciplinaires concernant la remise à niveau des connaissances soit de demandes interdisciplinaires portant notamment sur la différenciation pédagogique (comment gérer des classes avec des élèves ayant des besoins particuliers). Cette demande de formation est en relation avec l'accompagnement personnalisé mis en place au Collège - exemple : l'enseignement interdisciplinaire de la technologie au cycle 3. Dans le nouveau Brevet des collèges, une des épreuves nécessite des connaissances en Physique et en Technologie. Cette matière sera mise en place dès la classe de 6<sup>o</sup>. Les annales du nouveau brevet français seront publiées sur le site de l'établissement très prochainement. Une demande d'échanges de pratiques sur l'AP sera mise en place dans le cadre de la formation interne. Un premier bilan sera effectué dans le courant de l'année scolaire. La liaison école/collège peut également permettre un échange de pratiques pertinent (CM/6<sup>o</sup>). .

Un représentant des parents d'élèves demande si la coordination se fait par matière ou par niveau. Un enseignant répond que si la coordination se fait par matière, les enseignants travaillent sur tout les niveaux et réfléchissent aux différents types d'accompagnement à mettre en œuvre. Ce travail est ensuite mis en commun avec l'équipe pédagogique de chaque classe pour répondre aux exigences de l'AP. L'accompagnement ne se porte pas seulement sur l'aspect disciplinaire mais davantage sur les méthodes d'apprentissage.

Le Proviseur ajoute que Mme Edith KOUBA HREICH, orthophoniste, proposera une formation interne sur l'accompagnement des élèves en difficulté (PAP).

L'établissement envisage par ailleurs de proposer la spécialité ISN, informatique et

sciences du numérique au baccalauréat.

## **9. Compte-rendu des conseils**

### **9.1 – Le compte-rendu du Conseil d'école**

Le Directeur rappelle certains points présentés lors du conseil d'école du 27 octobre 2016.

- Présentation d'un logiciel pédagogique en langue arabe « Ashabouna » dans le cadre de la mise en œuvre du numérique à l'école. Cet outil pourra être utilisé soit par les enseignants, soit par les enfants à la maison. Il contient des exercices mais également des textes de lecture. L'élève peut enregistrer sa voix et l'écouter. Les exercices sont auto-correctifs. Le travail de l'élève à la maison peut être consulté par l'enseignant. Ce logiciel sera mis en place pour les élèves du CP au CM2. Le coût par famille est de 10\$ pour une année.
- Progression des activités extérieures :
  - o Les CP partiront pour un séjour formation Poney d'une durée de 6 jours.
  - o Classe natation pour les CE1
  - o Classe voile pour les CE2
  - o L'activité CM1 n'est pas encore arrêtée mais les enseignants souhaitent organiser une classe voile. Le Directeur visitera le centre pour s'assurer des conditions de sécurité et d'apprentissage
  - o Le « savoir nager » ne sera plus validé en 3<sup>e</sup> mais en 6<sup>e</sup> d'où l'importance de pratiquer cette activité dès le CE1 pour répondre au nouveau programme. Les parents d'élèves regrettent que la natation ne soit plus pratiquée en 3<sup>e</sup>. Le Proviseur regardera s'il est possible de proposer cette activité aux élèves.

### **9.2- Le compte-rendu du CVL**

Le Proviseur adjoint rappelle que le CVL, s'il organise des activités festives, se différencie du Comité de promo. Le CVL doit pouvoir se prononcer sur les questions essentielles de la vie de l'établissement, sur son organisation pédagogique ou matérielle. Ce comité est doté d'un budget de 5 000 000 LL qui peut être investi dans les différents projets.

Le foyer des lycéens a ouvert ses portes le 15 septembre 2016. Une charte de bonne utilisation a été rédigée par les élèves. Une caméra a été installée dans le local, les élèves étant responsables du matériel.

Les élèves ont souhaité aborder le sujet des devoirs communs jugés trop nombreux. La nécessité de ces devoirs a cependant été rappelée. Une réflexion sur la répartition de la charge de travail sera menée par les enseignants.

Les élèves présents à l'inter-CVL qui s'est tenu au CPF ont présenté le bilan des discussions qui ont portées sur le thème des actions de l'année : sorties, projets sportifs.

#### Les devoirs communs le samedi :

Le Comité des parents constate que la majorité des parents ne veulent pas que les devoirs communs se déroulent le samedi et regrettent de n'avoir pas été tenus informés du résultat du sondage qui leur avait été adressé. Par ailleurs, le courrier faisait état de 5 à 6 samedis or les parents constatent que 8 DC ont été planifiés en 2<sup>e</sup>, 9 DC en 1<sup>e</sup> et 14 DC en T<sup>e</sup>.

Le Proviseur confirme avoir communiqué les résultats aux familles par sms.

Il précise que les T<sup>e</sup>S ont 10 DC et les T<sup>e</sup>ES 8 DC plus un bac blanc.

Dans le dernier PV du conseil d'établissement, il est certes spécifié que les devoirs communs se tiendront sur 6 ou 7 samedis mais certains enseignants ont jugé

nécessaire d'augmenter le nombre de devoirs communs afin d'obtenir de bons résultats. En philosophie par exemple, le nombre a été arrêté à 3. La direction se doit d'être à l'écoute des équipes enseignantes.

Le Proviseur ajoute qu'il est nécessaire que les professeurs coordonnateurs et les professeurs principaux s'assurent de ne pas donner trop de devoirs ou de leçons en semaine afin de ne pas surcharger les élèves pendant leurs révisions. La fréquence des devoirs communs en Terminale est due au fait que les délégués des classes terminales ont demandé à ce qu'il se tiennent de novembre à février pour pouvoir préparer le bac blanc fixé cette année du 3 au 7 avril 2017.

Un représentant des élèves donne en exemple la surcharge de travail prévue la semaine prochaine : 2 contrôles en semaine et 1 devoir commun le samedi.

Le Proviseur rappelle que les devoirs sont indispensables aux évaluations. Toutefois il ne s'opposerait pas à faire glisser des devoirs communs sur le mois de février si les élèves le souhaitent. Il précise par ailleurs que les élèves devant passer le SAT ce samedi feront leur devoir commun dans la semaine ou un samedi libre.

T°S	T°ES	1°S	1°ES	2°
10	8	8	6	7
Dont 3 de philo 1 bac blanc semaine		2 bacs blancs écrits samedi oraux semaine		

Le Proviseur a demandé les plannings des devoirs communs du GLFL et du lycée Verdun où ils sont organisés également le samedi et dès la classe de 3° :

<u>GLFL</u>	<u>Lycée Verdun</u>
3° : 7 + 2 Brevets Blancs	3° : 6 + 2 Brevets Blancs
2° : 7	2° : 6
1°ES : 7	1°ES : 9
1°S : 9	1°S : 7
T°ES : 9	T°ES : 8
T°S : 9	T°S : 9

Le lycée Nahr Ibrahim est dans un fonctionnement d'établissement classique qui veille à la réussite de ses élèves, avec les mêmes contraintes que dans les autres établissements scolaires.

On notera cependant qu'au lycée NI les devoirs communs ont été supprimé en langues (arabe et anglais) et que le nombre de devoirs communs a diminué en 4 ans. Un représentant des enseignants précise que le nombre de devoirs communs dans sa discipline est effectivement passé de 4 à 2 par an.

Un parent d'élève mentionne le fait que les années précédentes les devoirs communs étaient organisés en semaine sans que cela ne pose de problèmes particuliers et rappelle l'opinion générale des parents à ce sujet.

Le Proviseur précise que cela s'est effectivement fait pendant 3 ans mais au détriment des heures de cours, les enseignants se plaignant de ne pouvoir terminer les programmes.

Le Proviseur adjoint donne l'exemple des 3 devoirs communs de philosophie qui correspondraient à 12 heures de cours en moins s'ils étaient fait en semaine, viendrait s'ajouter à cela les devoirs communs des autres matières.

Monsieur le Contôleur Auditeur Régional rappelle que cette question n'a plus lieu d'être, Monsieur le Directeur Général de la Mission Laïque Française ayant statué l'année dernière que les devoirs communs seraient organisés les samedis matins au lycée. Le conseil d'établissement ne peut donc débattre que de modalités organisationnelles.

Le Proviseur rappelle que le contenu et le nombre de devoirs sont décidés par les coordonnateurs de discipline. Le Proviseur Adjoint explique aux parents que dans certaines matières telles le français ou la philosophie les devoirs ne peuvent être « tronçonnées », ce qui explique le nombre plus élevé de devoirs communs dans certaines disciplines. Le devoir commun permet aux élèves de se préparer aux épreuves du baccalauréat (mêmes horaires).

### Les périodes scientifiques

Un parent d'élève s'étonne qu'il y ait davantage de devoirs communs en Histoire Géographie qu'en Sciences Physiques en série S alors que le coefficient au bac est double et soulève la question des périodes scientifiques en classe de 1<sup>ère</sup> S. Il y aurait davantage d'heures d'enseignement en Histoire Géographie qu'en Sciences Physiques en 1<sup>ère</sup> S3, soit seulement 3,5 heures d'enseignement en SP contre 4 heures en HG. Le Proviseur répond qu'il faut ajouter les heures de TP et les heures de groupes, ce qui fait 5,5 heures de SP en 1<sup>er</sup> S.

## **9- Bilan caisse de solidarité**

La caisse de solidarité du lycée aide les familles ayant des difficultés ponctuelles à payer les écolages. L'année dernière 28 élèves ont été aidés (soit 17 familles) à hauteur de 10 à 50%. Un élève scolarisé en classe de Terminale a pu bénéficier exceptionnellement au 3<sup>ème</sup> trimestre d'une remise de 100%.

Le montant de l'aide accordée pour l'année scolaire 2015-2016 s'élève à 74 661 975 LL et se décompose comme suit :

- 1<sup>er</sup> trimestre : 19 838 200 LL
- 2<sup>nd</sup> trimestre : 23 902 850 LL
- 3<sup>ème</sup> trimestre : 30 920 925 LL

Cette caisse est financée par la participation des parents volontaires à raison de 25 000LL par enfant par trimestre mais aussi grâce au sponsoring de certaines entreprises ou de ventes organisées par les élèves (cake sales, kermesse ou marché de Noël). A la fin de l'année scolaire, il restait plus de 6 000 000 LL.

L'année dernière, environ 68% des parents ont contribué généreusement à l'alimenter.

La prochaine réunion de la caisse de solidarité aura lieu le 28 novembre 2016.

Les dossiers de demande d'aide à la Caisse de solidarité sont disponibles sur le site Internet de l'établissement.

### **10- Prise en charge des procédures d'inscription dans les universités libanaises**

Madame la Directrice Adjointe Libanaise s'est proposée cette année de prendre en charge les procédures d'inscriptions des élèves dans les universités libanaises : AUB, LAU, USJ, USEK, UOB, ALBA, UL. Les élèves ne sont dorénavant plus obligés de s'absenter et de se déplacer. Ces présentations de dossiers sont valables aussi bien en « early admissions » (très bons dossiers prioritaires) qu'en admissions normales.

Si cette démarche s'avère concluante, elle sera renouvelée l'année prochaine pour toutes les universités. Les élèves de Terminale bénéficieront d'un suivi personnalisé.

### **11- Voyages scolaires**

- Voyage en Italie et en Suisse des classes de 2<sup>o</sup>1 et 2<sup>o</sup>4 du 22 au 28 avril 2017 encadré par Monsieur Roger EL HAJJ. Ce voyage se passera pendant les congés de printemps.  
Intitulé du projet : « L'eau (littoraux et lacs), espace convoité ».  
Le projet pédagogique est interdisciplinaire : Histoire Géographie programme libanais, Anglais, Français, (étude de Roméo et Juliette et du romantisme) et Sciences Physiques.  
Le nombre d'accompagnateurs dépendra du nombre d'élèves inscrits.  
Prix approximatif demandé par élève : 1900\$.
- Voyage en Espagne pour les classes de 1<sup>ere</sup> du 17 au 24 avril 2017 encadré par Mesdames Madona KOYESS et Darine AOUN car ce voyage est également ouvert aux élèves hispanisants qui souhaitent y participer.  
Intitulé du projet : « A la découverte de l'Andalousie », espaces et échanges, les voyageurs arabes ...  
Prix approximatif demandé par élève : 2000\$.
- Voyage du Debate Club en Slovénie pour les élèves concernés (15) de 2<sup>o</sup> et 1<sup>o</sup> du 7 au 15 mars 2017, encadré par Mesdames Maha CHEMALI et Roula EL BOUSTANI.  
Prix non défini mais inférieur à 1500\$.
- Voyage MUN à New York pour les élèves concernés de T<sup>o</sup> du 4 au 14 mars 2017 encadrés par Madame Gisèle CHAYA et Monsieur Jihad NEHME.  
Prix approximatif demandé par élève : 2500\$.
- Classes de neige ou classe « blanche » à Laqlouq au mois de février pour les 3 classes de CM2 encadrées par les enseignants des classes . Prix approximatif par élève : 350\$
- Classe verte à Betteidine pour la classe mixte de CM1/CM2 encadrée par Monsieur Jean-Marc THOUVENIN du 29 mai au 2 juin 2017.  
Prix approximatif : entre 350 et 400\$, le nombre de jours n'étant pas encore défini.

**Le conseil d'établissement émet un avis favorable aux projets de voyages proposés**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 20**

### Les voyages :

Suite à une décision prise en conseil d'établissement, les parents demandent si un projet de voyage pour les 4<sup>ème</sup> a été prévu cette année, éventuellement vers une autre destination que la France si des raisons de sécurité s'imposent.

Le Proviseur explique que le projet pédagogique des 4<sup>o</sup> a été reporté cette année sur la classe de 3<sup>o</sup>. Un courrier a été adressé aux familles mais 70% des parents d'élèves n'ont pas souhaité que leur enfant voyage en raison du brevet libanais.

Par ailleurs, il n'est pas possible de faire voyager 2 niveaux de classes, à savoir 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> en même temps car cela engendrerait trop d'absences parmi les enseignants (10 enseignants par niveau de classe). C'est la raison pour laquelle aucun voyage n'a été organisé pour les 4<sup>o</sup> cette année.

Suite au voyage à Avignon organisé l'année dernière par Monsieur Patrice CABIROU, les parents souhaitent savoir si les élèves français vont venir prochainement au Liban dans le cadre d'un échange. Le Proviseur n'a pas eu de retour de la part de l'enseignant quant à un éventuel voyage organisé par l'établissement français.

### **12- Projet santé**

Un programme prévisionnel de santé a été élaboré par l'infirmière scolaire Madame Gemma HOSRI :

#### A l'école primaire :

- Lavage des mains au savon
- Sensibilisation à l'hygiène buccodentaire
- Programme d'alimentation en CE2 : choisir les bons aliments
- Action sur l'équilibre alimentaire auprès des parents et de leurs enfants avec un pédiatre
- Projet « Education à la vie affective et sexuelle » pour les élèves de CM2 : développer le respect de l'autre et des différences avec la collaboration des professeurs de SVT

#### Au Collège/Lycée :

- Prévention du tabac pour les classes de 6<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> en partenariat avec l'association « Tabacco-free initiative ».
- Prévention et lutte contre l'alcoolisme pour les classes de 4<sup>o</sup>
- Formation en PSC1 (Premiers secours civiques 1) organisée pour les élèves volontaires de 2<sup>o</sup> et 1<sup>o</sup> par une équipe de la Croix Rouge et qui sera validée par une attestation. Cette formation se fera un samedi.
- Education à la sexualité pour les élèves de 1<sup>o</sup>
- Lutte contre la toxicomanie pour tous les élèves du Collège et Lycée et les problèmes liés à la dépendance aux drogues en partenariat avec l'association « Oum El nour ».

#### Des actions infirmerie :

- Visites médicales
- Formation aux premiers secours des personnels de service (samedis ou jours de permanence)
- Formation aux premiers secours pour les professeurs qui ont des élèves épileptiques ou des élèves allergiques aux piqûres de guêpe.
- Tests de vision pour les chauffeurs du lycée.

### **13- Questions diverses**

**13.1- Le marché de Noël** organisé par le Comité des parents d'élèves aura lieu le samedi 17 décembre 2017.

#### **13.2- Les heures d'arabe**

Les parents d'élèves des classes de 2<sup>o</sup> se demandent pourquoi il y a 5 heures d'arabe et 1 heure d'Hist-Géo (non dispensés) alors que l'établissement ne prépare pas les élèves au baccalauréat libanais. Dans d'autres établissements préparant le bac français, les élèves n'auraient que 3 heures ou 3 heures ½ d'arabe après la seconde. Selon les parents, le MEN libanais laisserait libre choix aux établissements de fixer le volume horaire d'enseignement après la 3<sup>o</sup>.

Madame la Directrice Adjointe Libanaise répond que les élèves non dispensés ont l'obligation de suivre le programme libanais avec l'autorisation de suivre le programme français. Le volume horaire exigé par le MEN est de 5 heures d'enseignement d'arabe et ceci dans tous les établissements scolaires au Liban.

Elle précise qu'à partir de la seconde l'arabe est enseigné en tant que LV1. Les horaires d'enseignement sont réduits à 3 heures d'arabe LV1 dès la 1<sup>o</sup>.

Certains parents estiment qu'il est inutile d'étudier la littérature arabe à partir du moment où l'on prépare le baccalauréat français, ceci pour alléger la charge de travail des élèves.

Une représentante des élèves s'étonne de cette affirmation et exprime au contraire l'intérêt de certains élèves et de leurs familles pour la littérature arabe. Elle-même est très reconnaissante au lycée d'avoir pu suivre 5 heures d'arabe par semaine jusqu'en 1<sup>o</sup>.

Monsieur le Contrôleur Auditeur Régional fait part de l'obligation légale qu'ont les établissements d'appliquer la réglementation libanaise et de déclarer les élèves auprès du MEN libanais. Le fait d'appliquer ou non la loi est de la responsabilité de chaque établissement.

Le Proviseur informe les parents d'élèves que les horaires d'arabe ne seront pas modifiés.

#### **13.3- Bulletin d'information trimestriel**

Les parents d'élèves souhaiteraient pouvoir recevoir un bulletin trimestriel d'information sur la vie de l'établissement comme cela se faisait auparavant. Le Proviseur précise que beaucoup d'informations sont régulièrement publiées sur le site web du lycée. Il émet cependant un avis favorable à cette demande. Un bulletin d'information sera adressé par mail aux parents d'ici la fin du trimestre.

#### **13.4- Abri mobile devant l'entrée principale**

L'accès à la loge étant interdite pour des raisons sécuritaires, les parents demandent si l'on peut en protéger l'entrée en installant un abri mobile. Les parents de l'école primaire arrivent en effet souvent en avance et doivent attendre dehors en cas d'intempéries. Cette demande sera étudiée en fonction du coût et de sa faisabilité. Le Proviseur rappelle que l'abri du parking sud a coûté 70 000 \$.

Une personnalité invitée demande si l'on peut commémorer d'une manière ou d'une autre l'accident tragique survenu dans l'établissement il y a 21 ans à l'élève Zeina BOUSTANI.

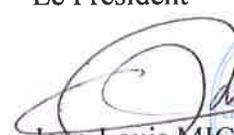
L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h15.

Le secrétaire de séance

Sylvie BERREHAR



Le Président



Jean-Louis MICHEL